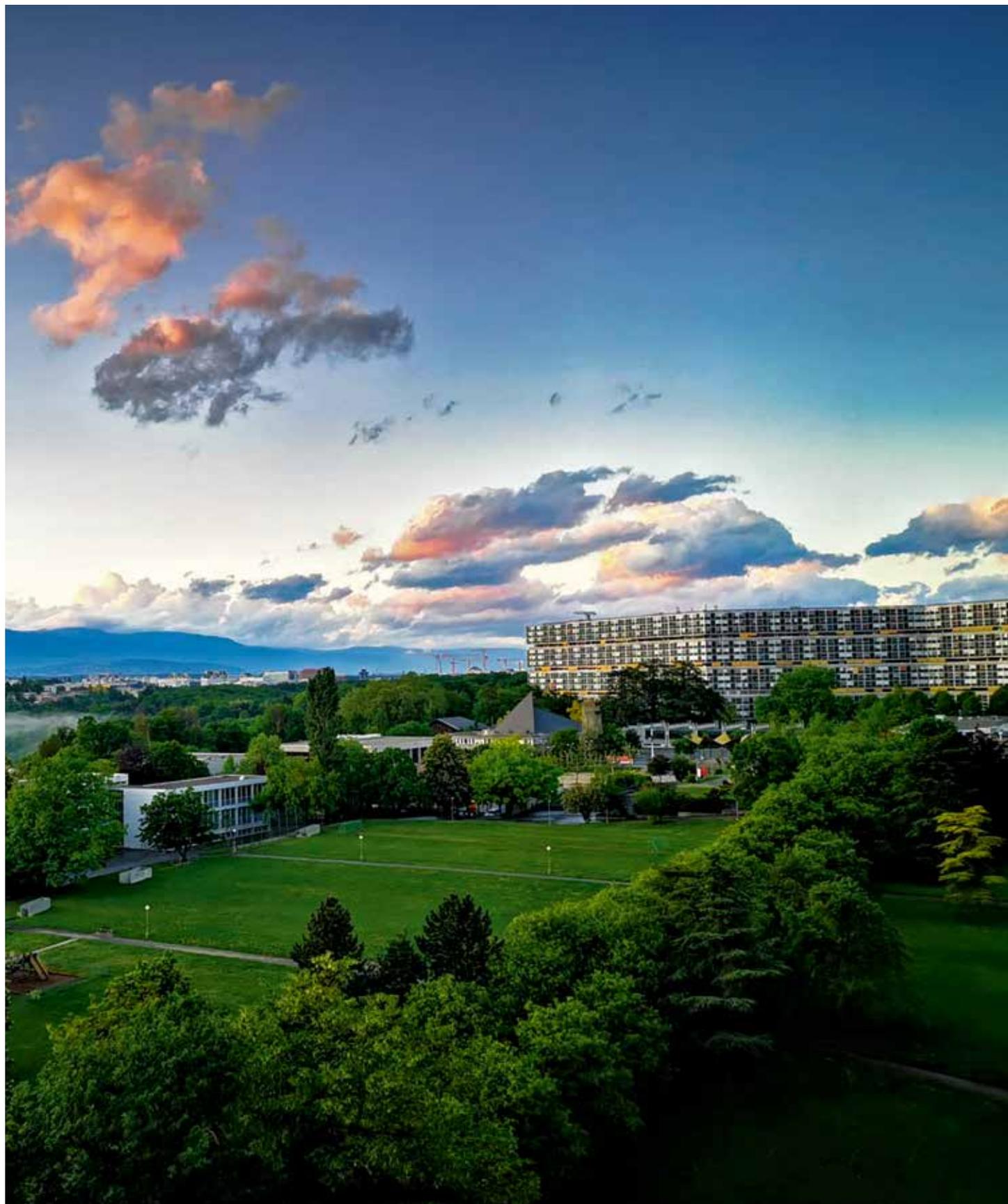


ECHO

2020



Orlati

Vos exigences,
nos compétences.



orlati.ch

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

**VOTRE ANNONCE DANS LE
JOURNAL, DÈS CHF 160.-
PAR PARUTION!**

Touchez **5'000 boîtes aux lettres**
dans **vo**tre région!

Pour plus de renseignements

022 343 03 43 | info@actualpub.ch

Lignon
Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon

1219 Genève

022 796 86 11

Bus 7-9-28-51 Parking

Spécialisée en:

Épilation définitive

- Electrolyse

- IPL

Soins anti-âge

www.lignonesthetique.ch

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

Laboratoire  **Dentaire SA**
Service à domicile



**Entretien et réparation
de votre «Troisième sourire»**

Laboratoire Partenaire **Snortec**
Solution Anti-Ronflement



Scotolati Richard



10 Chemin du Château Bloch
CH - 1219 Le Lignon

022 797 26 30 | 079 412 68 24

Bus N° 9 Arrêt BARDE

Tirage

5'000 exemplaires | 6 numéros par an

Rédaction

Merci de faire parvenir vos textes dans les délais donnés ci-dessous à : **redaction.echo@hotmail.com** ou par courrier à AA Actual Pub SA, Avenue du Bois-de-la-Chapelle 105, CH - 1213 Onex

Réalisation et coordination rédaction

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

Photo couverture

Pierrette Domine

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

Editeur

Association des Intérêts d'Aire - Le Lignon (aiali)
Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Reproduction autorisée, avec mention de la source.

Comité de rédaction

Alain Gaumann (AG), Annie-Marie Girard (AMG), Agnès HUG (AH), Yves Magnin (YM)

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (prix libre)

Comité 2019-2021

Président : M. Daniel Muller
Vice-présidente : Mme Karine Weekers
Secrétaire : M. Alain Gaumann
Trésorière : Mme Michèle Finger

Membres du comité 2019-2021

Mme Béatrice Besse
MM. Yves Magnin, Roland Rey-Mermier, Daniel Rochat, Florian Sallin

Cotisation annuelle 2020

CHF 35.- minimum
CHF 70.- pour les personnes morales
CCP 12-15388-4

Prochaine parution

Mercredi 08 juillet 2020

Dernier délai de remise des textes

Mercredi 24 juin 2020

Retrouvez-nous sur internet

www.aiali.ch

«L'Histoire n'est qu'un éternel recommencement» THUCYDIDE 460 av. J.C.

Il y a quelques mois, nous vous souhaitons à tous une belle année 2020. A nombre spécial, année spéciale? Eh bien! nous ne sommes pas déçus! A l'ère où l'on craint davantage les virus informatiques, nous voilà menacés par un mal vieux comme le monde!

La vie de notre quartier est bousculée après les directives du Conseil fédéral. Nous vivons un bouleversement au retentissement mondial qu'aucun d'entre nous n'a connu jusqu'alors. Pour cela, il faut retourner des siècles en arrière. Au XVIII^e, avant même que Genève ne fasse partie de la Suisse, des décrets étaient promulgués par le Conseil de la République visant à protéger la population d'un «mal contagieux». Ils consistaient à interdire les portes de la ville aux non-résidents et aux marchandises avant qu'ils n'aient été soumis à la quarantaine. Des certificats étaient réclamés et les habitants n'avaient pas le droit d'héberger des visiteurs «sous peine de punition suivant l'exigence des cas».

Evidemment, la société a évolué et les progrès médicaux, sociaux et technologiques nous permettent d'affronter cette pandémie avec plus de moyens qu'en ce temps-là...

Toutefois, nos pensées vont vers ceux qui pâtiennent directement de cette crise; aux malades, aux personnes isolées ou «à risque», à ceux qui s'exposent pour nous protéger et à ceux qui doutent de retrouver leur travail. Nous leur témoignons toute notre sympathie!

Heureusement, malgré ces temps troublés, notre journal s'invite toujours chez vous. Comme d'habitude, il se fait l'écho des derniers événements. En ce moment, le lien social est certes un peu entamé mais il se réinvente avec beaucoup de créativité!

AH
membre de l'APEA
membre du comité rédactionnel

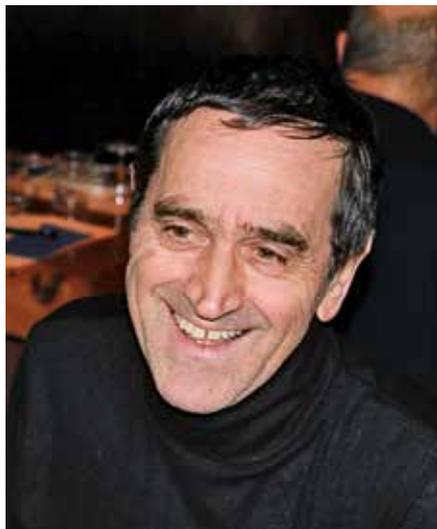
Courrier des lecteurs

Vous désirez réagir à un article? Nous donner votre avis sur un sujet abordé dans le journal? Ou vous souhaitez tout simplement passer un message à la rédaction et aux lecteurs? Alors n'hésitez pas et faites-nous parvenir votre texte par courriel: redaction.echo@hotmail.com ou par courrier chez AA Actual Pub SA, 105 Avenue du Bois-de-la-Chapelle, 1213 Onex. **Votre avis nous intéresse!**



DOMAINE DU
CENTAURE
JULIEN RAMU
Rte du Mandement 480 • CH-1283 DARDAGNY
Tél. 022 754 15 09 Fax 022 754 14 11
www.domaine-du-centaure.ch - info@domaine-du-centaure.ch
OUVERTURE DE LA CAVE: lu. à ve. 16h30-19h • sa. 9h30-13h

Hommage à Ernest Greiner



La société de gymnastique d'Aire-Le Lignon a eu la très grande tristesse de perdre un membre, un ami et l'époux d'Edith, membre de notre comité depuis plus de 20 ans. Pour ceux qui ne le connaissaient pas bien, sachez qu'il n'était pas un être ordinaire, sa vie durant il a œuvré pour le bien de tous par la multiplicité de ses actions.

Si l'on veut décrire le parcours d'Ernest Greiner en quelques mots, nous dirions «Simplicité, Grandeur d'âme, Fidélité et Amour».

- Ernest avait cette facilité de communiquer et de synthétiser les choses, qualités qu'il a su mettre au service de tous et dans tout ce qu'il a entrepris : politique, sport et activité associative ;

- Il était généreux de son temps et de sa personne. Il était petit par la taille mais grand d'esprit ;

- Tous ses proches vous diront qu'il était fidèle en amitié malgré ses engagements si nombreux ;

- Amour avec un grand A pour son épouse Edith, ses fils, sa famille, ses amis, ses convictions.



Qui sait qu'il était venu à Genève juste pour apprendre le français avant de s'y établir et de partager sa vie avec Edith et leurs deux fils. Il a pris racine au Lignon, où il se sentait bien, cité dans un havre de verdure dont il a immortalisé *Les quatre saisons* dans **un magnifique livre**.

Ernest a œuvré au municipal de la ville de Vernier alors qu'elle n'était encore que commune. Il a mené de nombreux combats et soumis des initiatives, sachant trouver des alliances. Mais c'est tout naturellement de par ses activités sportives qu'il a été à l'origine de la journée « Sport pour Tous ». Dans le milieu associatif, il était un bénévole pas avare de son temps, défenseur de ses idées et fédérateur d'amitiés partagées.

La course à pied à travers toutes les différentes variantes que connaît le canton l'ont fait courir, elle l'a aussi passionné et mobilisé : ainsi le tour pédestre du canton de Genève a vécu de magnifiques étapes au cœur de la cité du Lignon en 1998, 2001, 2009 et 2019 grâce à son engagement. C'est dans l'exercice de cette passion de la course à pied, suite à un grave infarctus, qu'Ernest s'est éteint après avoir mené encore un dernier combat pour la vie.

Ernest tu vas nous manquer, encore merci d'avoir pris le temps, avant de t'en aller, de nous transmettre de si belles valeurs, nous ne l'oublierons jamais.

Blaise Monnier

Chômage et 2^e pilier

Suite à la crise actuelle, on s'attend malheureusement à quelques difficultés économiques. Notre système social (les trois piliers) n'est pas préparé à un changement rapide. Les réformes se font très lentement, après de longues discussions au parlement, des référendums, ou autres.

Actuellement, un salarié ayant perdu son emploi quitte obligatoirement la caisse de pension de son employeur. En attendant un nouvel emploi, son capital retraite est versé dans un compte appelé "libre passage". Lorsque le salarié retrouve du travail, ce capital passe alors dans la caisse de pension du nouvel employeur. Pendant la période où le capital reste dans le compte "libre passage", plusieurs problèmes se présentent :

1) aucune rente d'invalidité en cas de maladie, ni rente de survivant, ni rente d'orphelin ;

2) si l'âge de la retraite arrive alors que la personne est encore en "libre passage", elle risque fort de devoir retirer son capital et en vivre, plutôt que de recevoir une rente mensuelle. La personne devra gérer elle-même cet argent pour en bénéficier le mieux possible (placer, dépenser petit à petit, etc.).

Cependant des solutions existent. On peut trouver des organismes qui offrent quand-même des rentes, ou bien on peut investir intelligemment, ou encore amortir partiellement une hypothèque et avoir ainsi moins de charges. Chaque situation doit être réfléchiée en tenant compte de la situation générale, de ses propres objectifs, de sa manière de voir la vie et la retraite. Je suis à votre disposition pour vous assister dans cette réflexion et vous expliquer les différentes options.



Comme toujours, vous êtes bien-venus si vous des questions.

Patrice Bösiger,
Conseiller en assurances,
Lignon Centre



EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

Présentation de l'association Pannalal

L'Association Pannalal s'est constituée dans un premier temps autour du fameux théâtre itinérant de marionnettes «Pannalal's Puppets», théâtre créé au Rajasthan en Inde par Tina et Michel Perret-Gentil en 1973.

En 45 ans de carrière les Pannalal's Puppets, Tina et Michel, ont représenté la Suisse dans de nombreux festivals internationaux de théâtres de marionnettes. Partout la rencontre fut possible, mais dans la sérénité et l'intimité de l'espace offert par la yourte, la rencontre devient échange.

En 2001, le théâtre Pannalal's Puppets a fondé une association et, très vite, a acquis 2 yourtes Mongoles grâce au soutien de la Loterie de la Suisse Romande et, alors, a pu se lancer dans son nouveau projet : proposer des événements dans des yourtes. Le premier spectacle fut «Les Mystères de Noël», présenté dans le parc du Musée d'Ethnographie de Genève en décembre et janvier.

Lors de ces représentations, des artistes musiciens parfois invités ont exprimé le plaisir qu'ils avaient à jouer dans cet

univers intime et magique. De nombreux spectateurs ont également fait part de leur désir de voir un tel lieu devenir permanent.

Alors comment aller plus loin dans l'utilisation de nos yourtes ?

Doucement, l'imagination travaille et un projet prend forme : La yourte, c'est le nomadisme, elle est conçue pour bouger, être montée, démontée.

En 2003, Tina et Michel ont eu l'intuition de rassembler deux yourtes en une seule afin de promouvoir une relation public-artistes de qualité et proposer un lieu véritablement favorable à l'échange. Un projet culturel et nomade a été alors proposé à diverses communes du canton de Genève. La ville de Lancy, séduite par l'idée, a intégré cet espace au sein de sa plus importante manifestation annuelle : Le festival *Mai au Parc*. Et c'est ainsi qu'est né le *Festival Poussière du Monde*.

ASSOCIATION PANNALAL

Tina Perret-Gentil, présidente
12, chemin de la Verseuse | 1219 Aire
076 298 50 04 | www.pannalal.ch

ANNONCE DE L'ASSOCIATION

L'association Pannalal vend sa grande yourte qui a servi pendant 15 ans 1 mois par année à organiser le Festival Poussière du Monde.

Mobilier intérieur :

2 tentures, tout autour de la yourte, bleues et bordeaux, 10 tapis, 30 chaises, 30 tabourets et environ 50 coussins de différentes tailles + 1 petite tente Iglou installée à l'entrée de la yourte.



Le tout pour un total de frs. 30.000.-



S'adresser à :
Association Pannalal
12, chemin de la Verseuse
1219 Aire
puppets@pannalal.ch
www.pannalal.ch

Le coin des petites annonces

N'oubliez pas !

Rubrique dans vos pages : **le coin des petites annonces** ouvert **gratuitement** à vous, chers lecteurs.

Si vous avez quelque chose à vendre, à titre privé, des cours ou des services – non professionnels – à proposer, si vous désirez faire du troc, pour déclarer votre flamme ou pour une demande spécifique, n'hésitez pas à utiliser cet espace mis à votre disposition.

Pour faire paraître votre petite annonce, envoyez votre texte (maximum 400 caractères – espaces compris) ainsi que vos éventuelles photos à la rédaction de l'ECHO : par e-mail à :

redaction.echo@hotmail.com

ou par courrier à l'adresse :

AA Actual Pub SA

Av. du Bois-de-la-Chapelle 105
1213 Onex

La rédaction se garde la possibilité de refuser ou de repousser certaines annonces si ces dernières ne devaient pas correspondre à l'éthique, ne pas arriver dans les délais ou si la colonne dédiée devait être complète. Il est également possible que la ou les photo(s) envoyée(s) ne puisse(nt) être diffusée(s).

Délai matériel : 3 semaines avant la date de parution.

Un grand merci à tous pour vos contributions, votre soutien et vos publicités. Sans vous nous ne serions pas là aujourd'hui.

Michèle Finger
Trésorière de l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon

Des nouvelles du Club des Aînés et de nos séniors

Les activités suspendues, pourquoi ne pas plonger le nez dans les archives ?

Le Club des Aînés du Lignon et Aire, a été créé en 1968. Une vidéo retrouvée sur YouTube, émission de la RTS datant de 1975, (titre : La cité-satellite du Lignon, mixité réussie ?) montre la vie des habitants et de nos séniors, du «Club du troisième âge», nomination de l'époque. Des activités prennent vie dans ce local commun au sommet de cet immeuble réservé par l'Hospice Général aux logements médicalisés pour personnes âgées qui témoignent de leur bien-être. Il est mentionné les sorties en car, les jeux de cartes, les activités tricotés, organisées par le Club et toujours actuelles. Slogan : «*Au Lignon ne s'isole que celle ou celui qui veut s'isoler !*»



POURTANT...

Au printemps 2019, soit 51 ans plus tard, après l'enfer d'un incendie aux numéros 50-53 av. du Lignon, des travaux de mise en conformité des habitations pour les séniors résidant dans cette structure de l'IMAD ont débutés. Moments pénibles pour nos aînés qui subissent bruits et poussières, sans oublier les déplacements temporaires de leur lieu de vie, déménagements forcés difficiles à supporter émotionnellement. Une vidéo trouvée sur YouTube (titre : le long calvaire des seniors du Lignon) témoigne de cette situation.

Le Club des Aînés a dû se redéfinir. Difficile de maintenir les activités dans le lieu actuel ; les membres du Comité, vieillissants, s'essouffent. Quelques «jeunes» recrues viennent rejoindre et dynamiser ce Club. De nouvelles activités voient le jour et sont organisées, hors des murs, dans le local du Contrat de Quartier, proche des plus jeunes : écoles, Jardin

Robinson, Carambole. Le but : ouvrir le club à toute la cité, recréer le lien inter-générationnel, se rapprocher de la nature, de la ferme du Lignon.

AUJOURD'HUI

En date du 28 février, suite à la décision du Conseil Fédéral, des mesures sanitaires ont été imposées occasionnant un confinement de nos aînés de plus de 65 ans et décrétant l'annulation de tout rassemblement. Pause salutaire pour nos aînés grâce à la suspension des travaux en cours mais l'isolement imposé les prive de leur liberté, des visites et des moments de convivialité tant attendus. Des troubles du comportement sont à prévoir. Les institutions et autres associations de bénévoles font de leur mieux pour apporter un soutien pendant cette nouvelle épreuve. Merci pour leur engagement. **Mon conseil : Restez vigilants, des gens malhonnêtes peuvent désirer profiter de l'occasion !**

Le Club des Aînés a dû suspendre toute activité ; seule demeure la prise de nouvelles et l'envoi de courrier afin d'égayer les longues journées d'isolement.

Grâce au soutien de deux jeunes bénévoles venues rejoindre le Club juste avant ce confinement imposé, un site internet est en création (www.cala.clubdesk.com). Ce printemps très particulier est propice aux réflexions, aux idées, aux créations. Venez également découvrir notre page Facebook : "**Club des Aînés Le Lignon et Aire**". Vous y trouverez des informations utiles et les dernières nouvelles des activités du Club, quelques vidéos pour occuper vos journées.

Nous avons hâte de pouvoir, à nouveau, nous retrouver, nous réunir et faire en sorte que ces moments pénibles ne soient bientôt plus que... souvenirs !

Annie Marie Girard,
présidente du Club des Aînés
du Lignon et Aire



Les photos ont été prises avant le début de la crise sanitaire liée au COVID-19 et reflètent les activités du Club des aînés en temps normal.

RENSEIGNEMENTS

Annie Marie Girard
078 649 44 12
clubaineslignon@gmail.com

Des nouvelles de l'Association des Locataires du Lignon (ALL)

Passé le temps où nous pouvions organiser des réunions de locataires ou mettre sur pieds une assemblée générale extraordinaire en deux semaines – la pandémie et donc le semi confinement a tout chamboulé.

Photo : Jean-Jacques Finger.



La dernière réunion était l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier dernier. Un ordre du jour bien garni et au bout la volonté de se revoir pour discuter à fond de deux sujets qui nous inquiètent – à savoir les encombrants et la sécurité. Pour l'instant les encombrants ne sont plus enlevés mais doivent être gardés chez nous en attendant. Il semblerait que les habitants ont compris l'enjeu.

En ce qui concerne la sécurité, ce dossier continue de nous tenir en haleine. Les déprédations dans la Cité – surtout dans les sous-sols nous agacent. Il est prévu de nous revoir dès que la situation sanitaire le permettra. Des solutions doivent être trouvées en collaboration avec la police, les APM, Prime Protection et bien entendu la Commune.

La situation actuelle a mis en veille les dossiers en cours et de loin pas terminés. Me Christian Dandres, notre avocat attitré de l'Asloca Genève, tâchera de faire avancer l'épineux dossier des indemnités après travaux. L'autre dossier en suspens concerne les majorations de loyers qui nous ont été annoncées mais non encore envoyées. La situation économique plus qu'incertaine dans laquelle le monde est plongé, nous laisse dubitatifs en ce qui concerne l'exécution de ces hausses de loyers. Restons vigilants ! Appelez-nous si vous vous trouvez dans une impasse – nous vous soutiendrons !

L'ALL reste à votre écoute. L'année qui s'écoule lentement mais sûrement doit permettre la réorganisation du comité de l'ALL. Rejoignez-nous pour que notre association puisse continuer à défendre les intérêts des locataires sur le long terme. Appelez-nous ou envoyez-nous un mail pour un contact.

LE MOT PERSONNEL DE LA PRÉSIDENTE

Lors de l'AG de janvier 2020 j'ai annoncé mon retrait de mes fonctions de présidente pour janvier 2021. En place depuis 2013, j'ai réussi à construire un réseau au niveau de la Commune et ses divers services – réseau qui m'a soutenue de manière exemplaire et infaillible tout au long de ma présidence. Je souhaite que le nouveau comité qui devra être opérationnel au plus vite puisse profiter de cette collaboration si précieuse et incontournable pour l'accomplissement des travaux de l'ALL. Lors de mon entrée en fonction, j'avais pris contact avec toutes les régies représentées dans la Cité. Leur présenter notre association était bénéfique pour la suite.

A vous de faire le pas et de nous rejoindre ! Vous pouvez me joindre tous les jours (confinement oblige) au 079 262 80 66 ou par e-mail : r.righenzi@hotmail.com

COVID & travail

Ce fichu coronavirus n'a pas fini de nous persécuter. Il bouscule toutes nos structures, y compris juridiques. Nombre de personnes s'interrogent sur leur avenir professionnel. Voici quelques questions et pistes de réflexion – sans aucune certitude ou garantie puisqu'aucun tribunal ne s'est encore prononcé – en l'état de la législation au 9 avril 2020, hors convention collective, règlement d'entreprise ou accord particulier.

a. Puis-je percevoir mon salaire si mon employeur a été contraint de fermer son entreprise en application des ordonnances COVID-19, voire s'il ne peut pas respecter les recommandations d'hygiène et d'éloignement de l'Office fédéral de la santé publique? De nombreux auteurs de doctrine estiment la situation si extraordinaire que ce coronavirus ne peut être mis à charge de l'employeur. L'employeur n'est donc pas tenu de payer le salaire des employés empêchés de travailler en raison des mesures ordonnées ou si l'employeur ne peut faire respecter les recommandations de l'OFSP sur leur lieu de travail et que le télétravail impossible.

En contrepartie, les travailleurs ont droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) aux conditions revisitées par lesdites ordonnances afin d'éviter une vague de licenciements catastrophique.

L'employeur est obligé de mettre en œuvre les assurances sociales. Il est tenu de réparer le dommage causé à l'employé s'il omet de s'adresser en temps utile à l'assureur social. L'employé doit se laisser

imputer la perte de prestations imputable à son propre défaut de collaboration, par ex. en refusant la réduction de son horaire de travail.

b. Quid si je ne suis pas infecté mais en quarantaine pour des contacts avec une personne positive? L'employé a droit à 10 indemnités journalières perte de gain, mais doit produire un certificat médical. L'OFSP recommande de ne pas en exiger avant le 5^e jour d'absence. L'auto-confinement ne donne a priori pas droit à l'allocation pour quarantaine.

c. Quid si je suis malade du coronavirus? L'employé est couvert comme pour toute autre maladie pour autant qu'il soit empêché de travailler. La preuve lui en incombe.

d. Quid si je présente des symptômes m'obligeant à respecter un auto-isolement sans affecter ma capacité de travail? A défaut de télétravail, cet employé ressort a priori de la réponse à la question a.

e. Est-ce que mon employeur doit respecter les normes de protection de la santé et de l'hygiène? Oui, tous les



Yves Magnin, Avocat

établissements et services non interdits doivent respecter strictement l'hygiène et l'éloignement social (≠-2m durant+-15min), pendant les réunions, laisser une chaise libre, etc. Il lui appartient de donner les instructions nécessaires et, si possible, aménager le télétravail.

f. Etant affecté d'une pathologie lourde, que dois-je faire? L'employeur doit permettre à ses employés vulnérables (+65 ans ou ceux qui souffrent d'hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires, respiratoires chroniques, faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie, cancer) de travailler depuis leur domicile. A défaut de possibilité, il doit prendre les mesures organisationnelles et techniques garantissant le respect des recommandations d'hygiène et d'éloignement social. S'il ne le peut pas, l'employeur accorde un congé avec maintien du paiement du salaire. L'employeur peut exiger un certificat médical.

g. Que se passe-t-il sur les chantiers? Ils fonctionnent, à la double condition de ne pas être accessibles au public et du respect des mesures de l'OFSP. A défaut, les autorités peuvent fermer une entreprise ou un chantier.

h. Mon employeur peut-il me forcer à prendre des vacances? L'employeur doit, en principe, respecter un préavis de 3 mois pour fixer les vacances. La doctrine dominante estime possible de réduire ou supprimer ce délai si elles sont absolument nécessaires, en raison de circonstances extraordinaires, imprévisibles et susceptibles de mettre l'entreprise en difficultés. Toutefois, le confinement, la contexte économique, social et sanitaire comme le climat anxigène ne sont guère propices



Photo : Pixabay

La Récré des émotions

à la détente et au repos psychique, voire à se consacrer aux activités de son choix. La situation s'apparente à celle du travailleur malade, incapable de travailler, partant incapable de prendre des vacances.

i. Suis-je protégé contre un licenciement ordinaire, respectant les préavis ? En droit suisse, la liberté de résiliation prévaut. Pour être valable, un congé n'a en principe pas besoin de reposer sur un motif particulier. Seul l'abus est sanctionné.

Un motif économique (mauvaise marche des affaires, manque de travail ou impératif commercial) constitue un intérêt digne de protection qui exclut généralement que le congé soit abusif. L'employeur a la liberté de choisir la voie du licenciement plutôt que de solliciter une mesure de RHT.

Le licenciement ordinaire d'un employé qui refuse le chômage partiel n'apparaît a priori pas abusif lorsque l'employeur éprouve de réelles difficultés économiques.

Le licenciement d'un employé de +50 ans avec +10 ans d'ancienneté peut se révéler abusif si l'employeur néglige de l'en informer au préalable, de lui donner l'occasion de se déterminer et rechercher des solutions permettant le maintien des rapports de travail.

j. Puis-je être licencié si je refuse de travailler ? L'employé peut refuser de travailler si sa santé n'est pas protégée et préservée. Il doit mettre en demeure son employeur d'y remédier. L'employé conserve son droit au salaire. Un licenciement ordinaire/immédiat dans ces circonstances serait abusif/injustifié.

Si les règles de protection de la santé sont respectées et que le travailleur n'est pas une personne vulnérable, il ne peut refuser de travailler au motif de sa crainte d'être contaminé et un licenciement serait admis.

En conclusion, la sécurité sanitaire comme juridique sont malmenées par un petit vibron, invisible. Les autorités sont intervenues, interviennent et interviendront encore d'une manière extraordinaire. De quoi bien revisiter nos certitudes !

Dès la fin de cette période mouvementée, Emmanuelle Richner, fondatrice de l'institut de médiation éducative proposera au Lignon des ateliers parents-enfants intitulés «la Récré des émotions».

Les premiers ateliers seront, dans un premier temps, donnés bénévolement. En effet : «sensibiliser la population à des méthodes non violentes et bienveillantes est important» précise Madame Richner. Offrir les clés d'une communication bienveillante aux enfants, adolescents, parents, ainsi qu'aux professionnels de l'enfance est un outil pour la vie et un moyen de vivre ensemble dans la coopération et la tolérance. La fondatrice proposera des ateliers ludiques axés sur la gestion des émotions et la communication non-violente chez les enfants.

Comme éducatrice, Emmanuelle Richner a cheminé à travers le domaine de l'enfance préscolaire, parascolaire et celui du polyhandicap puis, comme responsable de structures d'accueil pour écoliers dans le canton de Vaud. Elle a approfondi des méthodes de communication active et d'apaisement des émotions et pratique la médiation de voisinage depuis plusieurs années à Vernier. C'est pourquoi elle a décidé de mélanger le meilleur des deux mondes en développant une méthode de

gestion des émotions chez l'enfant en leur apportant aussi une technique de communication bienveillante par la CNV fondée par Marshall Rosenberg.

La neuro-éducation et Maria Montessori ont mis en lumière que l'émotion et la cognition s'unissent afin de favoriser les apprentissages et le développement des enfants. «Nous devons désormais enseigner aux enfants les fonctions exécutives pour leur offrir les meilleures perspectives de réussite. Donnons des modèles pour qu'ils sachent comment fonctionne l'attention, comment reconnaître leurs émotions et les réguler afin qu'ils se contrôlent et se connectent davantage aux tâches proposées» poursuit la fondatrice. En effet, les émotions influencent la façon dont on apprend, ce qu'on apprend et pourquoi on apprend.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

richner.mediation@gmail.com

T 076 693 04 47

www.richner-mediation.com

La Récré des émotions
Cours enfants
Parent et enfant
Formations

ATELIERS FUN
Initiation à la communication non violente et à la découverte des émotions chez l'enfant

JEUX SYMPAS | FUN GAMES

RICHNER INSTITUT DE MÉDIATION ÉDUCATIVE
WWW.RICHNER-MEDIATION.COM
RICHNER.MEDIATION@GMAIL.COM

Expansion Assurances & Conseils

La rubrique est devenue incontournable dans les pages de l'Echo et jouit d'un succès tout particulier, puisque les conseils, rédigés par le professionnel de la finance et des assurance, M. Patrice Bösiger, traitent de sujets qui nous touchent toutes et tous.



**EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS**
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20



Début 2001, une société de courtage en assurances a ouvert un bureau dans le Centre Commercial. Les affaires évoluant, quelques années plus tard, Patrice Bösiger a repris l'agence à son nom en tant que conseiller indépendant. Il est devenu une référence dans le quartier en ce qui concerne les optimisations fiscales et les contrats d'assurances. Nous lui avons posé quelques questions.

L'ECHO : Qui sont vos clients ?

Patrice Bösiger : Un tiers sont des habitants de la presqu'île, les autres viennent du reste du canton. Ce sont surtout des gens de la classe financière moyenne et des indépendants. La plupart viennent me revoir régulièrement chaque année, ce qui me fait très plaisir.

Quels services proposez-vous ?

Je conseille pour toutes les assurances, entre autres : vie, maladie, accident, responsabilité civile, ménage et protection juridique. Mais j'ai développé un service de déclarations fiscales qui occupe la plus grande partie de mon temps. La demande est très forte car beaucoup de contribuables n'aiment pas remplir leur déclaration, ont peur de se tromper ou ont des situations un peu complexes qui demandent plus de connaissances que ce qu'on trouve dans les instructions. Mes compétences m'ont permis dans certains cas de faire économiser plusieurs milliers de francs à un client. Un bon conseil permet de faire des économies et d'aider dans les démarches avec l'Administration. D'autre part, j'offre également des conseils pour sécuriser l'épargne dans des conditions intéressantes, sûres et éthiques.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Le monde de l'assurance est saturé. Les petits courtiers sont en voie de disparition car les compagnies d'assurances cherchent à diminuer leurs dépenses et à se passer d'intermédiaires, elles développent des ventes sur internet (où le client se conseille lui-même, plus ou

moins bien !) et soutiennent une réglementation qui engendre pour le courtier toujours plus de frais et de complexités. Quant au volet fiscal de mon activité, il y a plus de clients chaque année, ce qui me réjouit, et nous travaillons dur pour tenir les délais. Côté conseil pour l'épargne, cela marche bien et le marché offre de plus en plus de solutions d'avenir intéressantes.

Quelles conséquences voyez-vous suite au coronavirus ?

Les problèmes financiers engendrés par le ralentissement de l'économie m'inquiètent pour notre société en général, et pour ceux dont le budget sera directement touché, mais pas trop pour mon entreprise, car mes services ne nécessitent pas forcément un contact face à face et se prêtent bien aux échanges par téléphone, courrier postal ou e-mail. En tant qu'indépendant, on doit de toute façon créer constamment son revenu, apprendre de nouvelles choses et s'adapter. Pas de place pour la routine ! Mon but profond est d'aider, et c'est ce que mon savoir dans différents domaines me permet de faire, en tout temps et peut-être même encore plus en ces moments de crise.

			7		9	5		
7			1			8		
8							7	2
			8		1		9	
	6		9		2		3	
	1		6		5			
3	8							4
		7			8			1
		2	4		6			

Votre jeu

Le sudoku.

Testez votre habileté en jouant ! Les règles sont simples : un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

A VOS CRAYONS !

RÉPONSE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO !

Pour les plus impatientes, vous avez la possibilité de nous demander la solution par e-mail à : info@actualpub.ch

Vos commerçants ont besoin de vous

Depuis quelques semaines maintenant, nous voyons des gestes de solidarité de toutes parts : entre voisins, entre générations, entre classes sociales ou encore avec les artisans et commerces de notre région.

C'est maintenant que ces derniers ont le plus besoin de vous ! Avec le semi-confinement et après avoir dû, pour la plupart, fermer boutique, beaucoup d'entre eux se retrouvent dans une situation catastrophique et risquent malheureusement de perdre tout ce qu'ils ont créé depuis des années ! Aujourd'hui nous pouvons les soutenir en consommant local et en les sollicitant au quotidien. Bien sûr, parmi eux, vous en connaissez déjà certains puisqu'ils nous suivent et soutiennent votre journal de quartier depuis des années ! Nous avons voulu leur rendre la pareille et leur offrir un espace afin qu'ils vous informent de leur situation.



Nous sommes heureux de vous annoncer que notre cabinet a réouvert ! Bien sûr, nous prenons toutes les précautions d'hygiène nécessaires pour que vos soins se déroulent en toute sécurité et sérénité : utilisation de masques et de gants de protection ou encore espaces suffisants entre les rendez-vous pour permettre la désinfection des locaux après chaque soins.

CONTACTS

41, avenue du Lignon, Le Lignon
Arcade au rez | 022 796 86 11

Laboratoire Dentaire

Dès lundi 27 avril notre activité reprend, avec toutes les mesures de sécurité et d'hygiène renforcées. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

CONTACT

10 Chemin du Château Bloch, Le Lignon
022 797 26 30 | 079 412 68 24

La Cité des Vents

Toute l'équipe du restaurant de la Cité des Vents se réjouit de vous accueillir à nouveau dès le 11 mai pour la réouverture. «Nous faisons tout pour respecter les directives et faire en sorte que nos clients se sentent bien et en confiance à nos tables» Kamer Idrizi, patron de la Cité des Vents.



RÉSERVATIONS

022 797 10 70
Coupe Gordon-Bennett 3
1219 Aire

Helicarwash

Fini votre voiture couverte de pollens, vous pouvez à nouveau la faire belle chez Helicar Wash station de lavage près de chez vous !

VOTRE STATION DE LAVAGE À VERNIER

14, route du Nant-d'Avril



Nous sommes de nouveau disponibles pour la réparation, l'entretien et l'installation de vos stores, volets et moustiquaires. Les beaux jours arrivent, équipez-vous dès maintenant d'un nouveau store toile ou donnez une nouvelle jeunesse à votre installation en remplaçant votre toile.

CONTACTS

Chemin du Château Bloch 17, Le Lignon
T 022 796 47 65 | F 022 796 99 65

Laboratoire LD dentaire

C'est avec une grande joie et satisfaction que je vous annonce mon «retour du confinement» et j'espère de tout cœur que vous avez également supporté cette période difficile !

Ce n'est pas encore tout à fait terminé mais je regarde en avant avec confiance pour, à nouveau, être là pour vous, pour réparer, transformer ou adapter votre prothèse dentaire. Bref ! pour vous dépanner.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec moi. Et n'oubliez pas que, pour votre confort, je me déplace chez vous.

Bien à vous

Hans-Ruedi Vetterli

079 231 26 51



Optic Plus

Notre soutien se poursuit. La période qui suit le confinement est difficile et de nombreuses mesures doivent être suivies.

Ensemble, adoptons un comportement responsable et bienveillant.

Ensemble, restons optimistes.

Ensemble, responsables et solidaires.

Restons dynamiques. **Restons Unis !**

Pour votre sécurité et celle de vos proches, privilégiez vos achats dans votre Centre Commercial du Lignon, hors de la foule des grands centres. Prenez soin de vous.

Optic Plus Votre Opticien du Centre Commercial Lignon depuis 1992.

022 796 81 44

VOS CONTRIBUTIONS

LES SITUATIONS LES PLUS GRAVES, OU DÉSAGRÉABLES SONT SOUVENT RÉVÉLATRICES DU GÉNIE, DE LA CRÉATIVITÉ OU ENCORE DE LA SOLIDARITÉ DE CHACUN. CETTE CRISE SANITAIRE EN EST LA PREUVE ! EN EFFET, LA RÉDACTION A REÇU PLUSIEURS TEXTES DE SES LECTEURS ET C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS VOUS LES PARTAGEONS À TRAVERS CETTE RUBRIQUE SPÉCIALE.

Poésie

Loin des Yeux ... Près du Coeur !

Recevez ces quelques mots
Pour vous tenir compagnie
Tout en écartant les maux
Et égayant votre vie !

Bien sûr en restant chez vous
Vous respectez les mesures
Vous prenez bien soin de vous
Pour des retrouvailles futures !

Viendront des jours bien plus beaux
Où nous pourrons ressortir
Nous nous verrons très bientôt
À nouveau se réunir !

Annie Marie Girard

Histoire de pandémie

Et quand mars arriva, tout devint différent
Du jour au lendemain, le temps nous sembla lent.
Plus moyen pour nous tous d'aller chercher du pain.
Le Conseil fédéral en perdit son latin.
Obligant les aînés à rester confinés
C'est alors que l'on vit la solidarité
Chaque jour on trouva venant de tous pays
Des idées permettant d'aider les démunis
Puis le soir au balcon on applaudit très fort
Tous ceux de par le monde qui travaillent corps à corps
Pour soigner sans frayeur ce virus contagieux
Venu d'un grand pays de l'Empire du Milieu
Alors tous nos grands chefs décidèrent un beau jour
Plus d'enfants à l'école, plus d'activités, plus de cours
Les papis, les mamis, restez dans vos logis
C'est seulement avec skype qu'on peut faire des mimis
Tenez-vous à deux mètres et lavez-vous les mains
Pas plus de cinq quidams sur nos jolis chemins
Mais le plus ridicule, vint de la décision
De savoir s'il faut mettre le masque oui ou non
On vit alors partout œuvrer les couturières
Pour offrir fièrement des masques aux infirmières
A la télévision ainsi qu'à la radio
Oreilles toutes ouvertes, écoutant les infos
On nous montrait le ciel sur tous les continents
Sans un petit nuage et sans le moindre vent
La planète respirait il était temps enfin
On l'avait bousillée c'est vraiment pas malin
Les humains ont compris et vont se rassembler
Trouver une solution, jardiner, récolter
Acheter au plus près tous les produits bio
Et pour cela bien sûr, on vous dira BRAVO

Claude Régine Clerc



"Chope la banane"

C'est sur ce chant de Gaëtan, depuis le début du confinement que chaque soir à 18h15 plusieurs dizaines d'habitants du chemin des Platières au Coin de Terre Aire Grandchamp, des familles, enfants et seniors commencent à chanter, mais aussi à danser sous des airs entraînants chacun devant son portail respectif et à distanciation sociale !



Une sono puissante diffuse des musiques choisies par Marie-Pomme, initiatrice de cette animation qui a créé une ambiance de joie et de contacts sympathiques pendant cette drôle de période... Certains ont même la surprise d'entendre les participants leur souhaiter un joyeux anniversaire en chantant !

Ce rendez-vous quotidien est devenu un rituel que tous les voisins ne voudraient pas manquer... suivi par certains à 21h00 pour applaudir et sonner les cloches en pensées avec les soignants et les autres métiers mobilisés au travail en ces jours difficiles...

Après le confinement, la question sera posée : va-t-on abandonner cette animation hyper sympathique ? Pourquoi ne pas continuer ce rendez-vous tous les derniers vendredis du mois ?

Pour ceux qui aimeraient apprendre cette chanson de Gaëtan, voici les paroles :

CHOPE LA BANANE

Si t'as des ennuis
Ça va mieux quand tu souris
Chope la banane

Si t'as une trouille bleue
Essaie un truc merveilleux
Chope la banane

REFRAIN

Souris, souris
Ça fait la vie jolie
Chope la banane

Si dehors il pleut
Demain, le ciel sera bleu
Chope la banane

Si t'as du chagrin
Juste un sourire ça fin du bien
Chope la banane

REFRAIN

Souris, souris
Ça fait la vie jolie
Chope la banane

Si quelqu'un t'embête
Pense à ton arme secrète
Chope la banane

Si t'es tout flapi
Ça passera comme par magie
Chope la banane

REFRAIN

Souris, souris
Ça fait la vie jolie
Chope la banane

Le Confinement

Depuis environ deux mois, on ne parle que de lui.

Au début, il nous a déstabilisés :

Comment, il faut rester chez soi, plus d'école, plus de cours divers, plus de réunions avec les amis, enfin plus de sorties ?

Alors, notre première réaction a été :

Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire si nous devons rester tous les jours confinés à la maison ?

Puis nous avons compris le sérieux de la situation et le miracle s'est produit :

On trouve de nouvelles occupations, on s'organise, on s'active, on s'entraide et on chante...

Quelle magnifique solidarité tout autour de nous. Sans oublier les gens qui souffrent, on peut dire que tout n'est pas négatif dans cette crise.

Espérons que dans l'avenir, nous y repenserons et changerons un peu nos comportements.

ET

Les perles du Net

Sur la page de gauche et ci-dessous, quelques photos dénichées sur le web, car le monde ne peut s'empêcher de détourner chaque phénomène nouveau, peut-être pour cacher sa peur... ? Source : Pixabay



Vernissage du 7 mars dernier

Pour ce Printemps Sandra Coram-Mekkey nous fait découvrir ses collages numériques, oeuvres tout en couleur. AMG



Le Coin des Artistes, créé grâce à sa fondatrice, **Denise Rauss**, et aux Contrats de Quartiers, a pu maintenir le vernissage prévu le samedi 7 mars 2020 à 17h, soit juste avant la suspension officielle des activités. Nous ne pouvons que remercier les amateurs d'Arts qui ont fait le déplacement pour ce moment de convivialité et de découverte avec l'artiste.

Si vous passez devant le local du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon, vous pourrez observer les oeuvres exposées, en attendant sa réouverture, au travers des fenêtres du local, situé juste en face du terrain multi-sport, sous l'église de l'Epiphanie.

Cette exposition sera certainement prolongée afin de vous permettre d'admirer ces tableaux de plus près et... de dialoguer avec l'artiste ?

AU PLAISIR DE VOTRE PROCHAINE VISITE...

Ce temps de confinement imposé a certainement permis de voir germer en vous une graine d'artiste et la multiplication de vos oeuvres. Vous désirez exposer et partager vos réalisations au regard des habitants de notre presqu'île ?

RENSEIGNEMENTS

Denise Rauss
022 796 65 62 | 076 756 55 12
denise.r-c@bluewin.ch



Crevettes aux morilles

Pour 4 personnes : 20 crevettes entières et congelées, 4 grosses pommes de terre, 30 gr de morilles séchées, une barquette de pois mange-tout, 12 feuilles de sauge, 1/4 de crème, 2 doses de crème à café ou du lait, Beurre, sel, poivre.

Décongeler les crevettes, enlever les têtes et la carcasse.

Tremper les morilles dans de l'eau tiède mélangée à la crème à café.

Peler les pommes de terre, les couper en deux puis en tranches épaisses. Idem pour des pommes de terre plus petites. Cuire les tranches dans de l'eau salée. Elles doivent être tendres mais fermes.

Cuire les pois mange-tout et réserver.

Egoutter les morilles et les faire sauter dans du beurre avec les feuilles de sauge pendant 5 minutes et 5 minutes supplémentaires avec les crevettes. Saler et poivrer.

Chauffer la crème quelques minutes avec les têtes de crevettes puis les sortir (les têtes donc) et émulsionner la crème avec un mixer.

Pour la présentation : garnir le fond des assiettes chauffées de pommes de terre entourées des pois mange-tout, ajouter les crevettes, les morilles, la sauge et napper de crème émulsionnée.

Bon appétit



-10% jusqu'au 31.05



SoluStores

Stores - Volets - Protections Solaires - Vitrierie

Les beaux jours arrivent, pensez à vous équiper d'un nouveau store toile ou donnez une seconde vie à votre installation en changeant votre toile de store !

info@solustores.ch - 022 796 47 65 - 1219 Le Lignon



Laboratoire LD dentaire

Hans-Ruedi Vetterli
Ch. du Crest-des-Isles 10, 1219 Aïre

Service à domicile

- ✓ Evaluation de vos prothèses dentaires actuelles
- ✓ Réparation et transformation en cas de perte de dents
- ✓ Fabrication de nouvelles prothèses personnalisées

☎ 079 231 26 51

Le spécialiste  de la prothèse dentaire depuis 40 ans



Besoin de lunettes ?



*voir conditions en magasin

Optic Plus
Vos lunettes
au juste prix !

Lunettes dès CHF 180.- forfait simple vision*
Forfait verres progressifs CHF 599.-*
4 boîtes de lentilles de contact pour le prix de 3!*

Optic Plus

Pour votre vision

VERNIER	C.C ArCenter – Migros	022 341 45 40
MEYRIN	7, rue des Boudines	022 785 01 55
LE LIGNON	Centre comm. du Lignon	022 796 81 44

VOTRE ANNONCE DANS LE JOURNAL, DÈS CHF 160.- PAR PARUTION !

Touchez 5'000 boîtes aux lettres dans votre région !

Pour plus de renseignements
022 343 03 43 | info@actualpub.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

ital-china.ch


PIZZA
EXPRESS
Pizzas au Feu de Bois


A MIDI
5 PLATS DU JOUR

7/7

ital'china

022.796.23.51

2 PIZZA
ACHETEES
=
1,5L BOISSON
OFFERT

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2019



0800 800 344

Livraison Gratuite / Commande par internet ou téléphone
Délais de livraison 30 à 45min, selon le trafic

Partenariat Pizza Express - 022 735 96 96